

La création d'une politique de placement

Par Keith Matthews, adapté par Laurent Wermenlinger

Au cours des sept articles précédents, nous avons examiné et analysé plusieurs principes de placement essentiels à la création des conditions optimales qui vous permettront de vivre une expérience de placement réussie. Aujourd'hui, il sera question en premier lieu de l'Énoncé de Politique de Placement (EPP) : un document que vous créez avec votre conseiller financier afin de choisir une direction et la maintenir. L'EPP permet effectivement de jeter les bases de votre portefeuille et, par conséquent, d'identifier les paramètres importants qu'il faut prendre en considération. Il sert également à dresser le plan stratégique de vos investissements à long terme. Il s'agit donc d'un outil essentiel pour vous aider à produire un plan d'investissement où se côtoient clarté, vision et discipline.

Pour comprendre l'importance de l'EPP, son rôle et sa finalité ainsi que la manière dont il s'intègre à la gestion de vos placements, nous devons revoir les principes clés, énoncés dans les articles précédents. Principes qui permettent la constitution de meilleurs portefeuilles et, par ricochet, le développement de meilleurs investisseurs, plus avertis et plus performants. Ces principes peuvent être classés sous différents thèmes :

Thème N° 1 : L'approche fondamentale

Soyez conscient des forces en jeu dans votre vie d'investisseur et comprenez-les. Tant sur le plan de l'environnement que sur le plan de vos propres émotions.

Reconnaissez qu'il existe une panoplie de conflits d'intérêts à l'intérieur de l'industrie des services financiers. Distancez-vous des modes, des formules faciles et racoleuses et admettez que vos émotions peuvent faire échouer votre plan.

Thème N° 2 : Les stratégies gagnantes

Les trois principes maîtres en investissement = stratégies gagnantes

1. Investissez par classe d'actifs.
2. Diversifiez votre portefeuille.
3. Soyez conscient de la relation entre le risque et le rendement (les actions surclassent les obligations, les actions de type valeur surclassent les actions de type croissance, et les actions de petites sociétés surclassent les actions de grandes sociétés).

Thème N° 3 : Choisissez vos outils avec sagesse

Mise en oeuvre des trois principes à l'aide d'outils de placement représentant les classes d'actifs. Les fonds indiciels rendent possibles l'implantation et la maîtrise de stratégies d'allocation des actifs à la fine pointe de la recherche.

Thème N° 4 : Mettre en état de marche les stratégies gagnantes

Créez votre EPP et complétez celui-ci avec des stratégies de planification financière.

En combinant vos objectifs personnels ainsi que les paramètres de votre situation financière actuelle avec les principes clés de placement, vous obtiendrez clarté et concentration des objectifs, discipline des moyens et, par conséquent, une expérience de placement réussie.

L'EPP : une pierre angulaire

Ce que permettent la préparation et l'élaboration de l'EPP :

- Préciser vos objectifs et établir les directives de placement pour les réaliser;
- Apparier l'horizon temporel de vos investissements et l'ensemble des composantes de votre patrimoine avec vos stratégies de placement;
- Préciser votre seuil de tolérance face au risque et en tenir compte dans l'élaboration de vos stratégies de placement;
- Établir une allocation des actifs qui correspond en tous points à vos besoins;
- Déterminer des attentes de rendements réalistes concernant vos placements;
- Implanter des stratégies d'optimisation fiscale;
- Jeter les bases pour le suivi et le contrôle de la performance future de vos placements.

L'EPP est en fait un outil de planification en gestion de portefeuille, un plan écrit. À partir des principes et thèmes clés énoncés plus haut, il permet de déterminer vos objectifs et de préciser votre situation financière, donc de mettre en oeuvre les stratégies gagnantes dont nous avons déjà discuté. En un mot, l'EPP pose les bases sur lesquelles repose toute décision future concernant vos investissements.

Les bénéfices d'un EPP

Votre EPP sera votre plan d'investissement à long terme et vous procurera les bénéfices suivants :

- Une discipline;
- L'exécution de stratégies gagnantes en matière de placement;
- La possibilité de minimiser les déviations par rapport au plan original durant les marchés haussiers et baissiers;
- L'assurance qu'un processus de gestion des risques est prévu dans votre plan;
- Une confiance et une tranquillité d'esprit, puisque vous savez que vos investissements épousent vos objectifs de vie.